

Belgium-Brussels: Construction work

OJ S 228/2022 25/11/2022

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale

National registration number: 0227.581.301_26661

Postal address: rue Jourdan 45-55

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1060

Country: Belgium

E-mail: mpo@slrb.brussels**Internet address(es):**Main address: <http://slrb-bghm.brussels>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=465313>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=465313>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=SLRB-DELAUNOY+69+_+MT-WO-F02

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=48886>**I.4. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Projet Delaunoy 69 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Reference number: SLRB-DELAUNOY 69 _ MT-WO-F02_0

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Le marché vise la désignation d'une entreprise chargée de la mission complète d'exécution des travaux pour Démolir un bâtiment avec conservation de la façade et construire 18 logements sociaux et un local communautaire, rue Delaunoy 69 à 1080 Bruxelles. Créer un jardin commun pour les 67-69 rue Delaunoy, 1à 11 rue de l'Eléphant et 44 rue de la Borne 1080 Bruxelles dans le cadre de l'Alliance Habitat.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 5 552 243,08 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Molenbeek

II.2.4. Description of the procurement

Mission complète d'exécution des travaux pour Démolir un bâtiment avec conservation de la façade et construire 18 logements sociaux et un local communautaire, rue Delaunoy 69 à 1080 Bruxelles. Créer un jardin commun pour les 67-69 rue Delaunoy, 1à 11 rue de l'Eléphant et 44 rue de la Borne 1080 Bruxelles dans le cadre de l'Alliance Habitat.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 5 552 243,08 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 595

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Délais :

Le délai d'exécution global est de 595 jours calendrier. Un délai partiel de rigueur de 245 jours calendrier est fixé pour la réalisation des travaux d'étanchéité de la dalle et murs contre terre du parking enterré Eléphant et du jardin arrière du complexe « Eléphant » sis au 67 rue Delaunoy, 1-11 rue de l'éléphant et 44 rue de la Borne, hors réalisation du pavement du passage vers la rue de l'Eléphant et autour du local communautaire (voir limite plan d'implantation annexé au CSC).

Il prendra cours à compter de la date de début des travaux inscrite dans la lettre de commande (voir cahier des charges pour plus de précisions quant à ce délai de rigueur – article 76).

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice de l'application de l'article 70 de loi du 17 juin 2016, les soumissionnaires ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

Les soumissionnaires complèteront le DUME (Document Unique de Marchés Européens) (<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1498470834586&uri=CELEX:32016R0007>)

Ils annexeront à celui-ci :

A/ Respect de l'Art. 68 de la loi du 17 juin 2016 et de l'Art.62 de l'arrêté « passation » :

Le soumissionnaire employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 joint à sa demande de participation une attestation de l'Office national de Sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale.

Le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne et qui n'est pas visé ci-dessus, joint une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

L'attestation porte sur le dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres.

B/ Respect de l'Art. 68 de la loi du 17 juin 2016 Art.63 de l'arrêté « passation » :

Le soumissionnaire joint à sa demande de participation une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des offres.

Pour un soumissionnaire belge, l'attestation doit émaner du SPF Finances.

C/ Les éventuelles mesures correctrices visées à l'Art. 70 de la loi du 17 juin 2016

En signant le DUME, le soumissionnaire:

déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

1. Extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné.

2. Les statuts et actes de société désignant tous les membres ayant un pouvoir de décision au sein de l'entreprise

3. Les extraits de casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignés par les statuts et actes de sociétés devront être communiqués.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

L'offre indique :

1° soit que le soumissionnaire dispose de l'agrément requis;

2° soit que le soumissionnaire est titulaire d'un certificat ou est inscrit sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre Etat membre de l'Union européenne. Dans ce cas, le candidat ou le soumissionnaire peut joindre à sa demande de participation ou à son offre le certificat délivré par l'organisme de certification compétent ou la preuve de cette inscription certifiée par l'organisme compétent de l'Etat membre ainsi que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agrément requis visée à l'alinéa 1er. Ces certificats indiquent les références qui leur ont permis d'être inscrits sur la liste officielle ou d'obtenir la certification, ainsi que la classification sur cette liste;

3° soit que le soumissionnaire invoque l'application de l'article 3, alinéa 1er, 2°, de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément d'entrepreneurs de travaux.

L'entrepreneur doit également faire la preuve de sa capacité à la bonne exécution de la mission par la production d'une attestation de bonne exécution relative à une mission de construction de logements collectifs (min. 10 logements) signée par l'adjudicateur, délivrée postérieurement à la date de réception provisoire des travaux mentionnant la date de réception provisoire des travaux qui doit avoir été accordée après le (date de publication moins 5 ans) et avant la date de réception des offres. Cette attestation doit également mentionner le montant total des travaux HTVA et le nombre d'unités concernées.

Par logement collectif, il est entendu plusieurs unités de logement distribuées par des circulations et espaces communs et susceptibles d'avoir notamment des abords et des techniques en commun.

Le soumissionnaire complètera la partie II A du DUME et y mentionnera les éléments susmentionnés relatifs à l'agrément. Si une référence est exigée, il complètera le point C 1 a) de la partie IV du DUME

En signant le DUME, le soumissionnaire:

déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande de l'adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessus (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: Classe 8 : plus de 5.330.000 EUR, Catégorie: D

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2.

Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 31/01/2023 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 31/01/2023 Local time: 11:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Un forum sera tenu sur e-procurement. Les soumissionnaires sont priés de poser leurs questions uniquement sur celui-ci, et il ne sera répondu à leurs questions que par son biais, à l'exception de la prise de rendez-vous pour la visite obligatoire qui peut se faire par mail comme prévu ci-dessous.

Sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire assistera au moins à une visite des lieux obligatoire. Les visites ne se font que sur rendez-vous et lors de certaines dates et tranches horaires précisés ci-dessous :

- Le mardi 06/12/2022 entre 14h et 17h.
- Le mercredi 07/12/2022 entre 14h et 17h.

A cette fin, les soumissionnaires doivent s'adresser un jour au minimum avant la date de visite et au plus tard le 06/12/2022 aux adresses de contacts suivantes : mgillet@slrb.brussels (et mpo@slrb.brussels en copie).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvanstate.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: <https://www.raadvst-consetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

22/11/2022